



TITRE PROFESSIONNEL

Plombier chauffagiste

DURÉE DE LA FORMATION

- 595 heures en 1 an.

PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Un niveau minimal de scolarité est souvent requis, généralement un niveau CAP/BEP ou équivalent, de préférence dans un domaine lié à la maintenance, à l'électricité, ou au génie climatique.
- Une compréhension des principes de base de la physique, notamment en thermodynamique, est essentielle, car elle est directement appliquée dans la maintenance des systèmes de climatisation et de chauffage.

FICHE RNCP

- [RNCP41909](#)

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 02/03/2031

COÛT DE LA FORMATION

- 10 308 €

Formation entièrement gratuite et rémunérée, sans aucun frais d'inscription ni de scolarité.

LIEU DE FORMATION

- 82 rue des Meuniers - 59000 LILLE
- Métro : Wazemmes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Analyser les installations sanitaires et de chauffage existantes et identifier les modifications à réaliser, en respectant les plans d'exécution et les consignes du chantier.
2. Installer les appareils sanitaires, les équipements de production d'eau chaude et les systèmes de ventilation, puis réaliser leurs raccordements hydrauliques, aérauliques et électriques conformément aux normes en vigueur.
3. Poser les émetteurs de chaleur et les générateurs toutes énergies, fabriquer et assembler les réseaux de canalisations (cuivre, matériaux de synthèse, acier) selon les règles professionnelles.
4. Contrôler l'étanchéité et le bon fonctionnement des installations, effectuer les essais, le rinçage et le débouage des réseaux, puis consigner les résultats.
5. Appliquer les règles de sécurité individuelles et collectives, utiliser les équipements de protection adaptés et gérer les déchets par tri sélectif en vue de leur recyclage ou réemploi.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature de la convention de formation.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du Groupe OZANAM LILLE).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs qualifiés, disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique en adéquation avec les contenus de formation. La liste des formateurs intervenants est accessible sur demande.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves techniques du titre professionnel Plombier chauffagiste, certification délivrée par le Ministère du Travail et des Solidarités.

Le titre peut être obtenu, soit :

- à l'issue d'une session d'examen dénommée « session titre » visant l'obtention du titre complet.
- par capitalisation de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles composant le titre. La session visant l'obtention d'un CCP est dénommée « session CCP ».
- par équivalence totale figurant dans l'arrêté de spécialité du titre visé.
- par cumul d'équivalences partielles ou de CCP.

PASSERELLES, ÉQUIVALENCES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Des possibilités d'équivalences ou de passerelles peuvent exister ; il est conseillé de contacter la Direction du Pôle Formations afin d'obtenir des informations détaillées et adaptées à votre parcours.

Poursuite d'études : Baccalauréat professionnel Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables - Baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables.

Exemples de métiers : Monteur en chauffage central - Monteur en plomberie chauffage - Chauffagiste

LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Mise en situation professionnelle (11h30)

Elle comprend deux phases, organisées simultanément pour l'ensemble des candidats, en présence d'un surveillant et d'un référent technique et de sécurité.

- **Phase 1 : Étude de cas (1h30).** En salle, à partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une étude préparatoire en vue d'un chantier de plomberie et chauffage dans des locaux d'habitation. Cette production sert ensuite de support à l'entretien technique.
- **Phase 2 : Installation d'équipements de chauffage et de sanitaire (10h00).** En atelier, à partir d'un dossier technique, le candidat réalise une partie de réseau de chauffage et de sanitaire. Les essais d'étanchéité ne portent que sur les réseaux en eau. Le jury n'est pas présent durant cette phase mais évalue les productions à son issue.

Les compétences évaluées couvrent l'ensemble du périmètre du titre : intervenir sur un tronçon d'installation sanitaire, installer un appareil sanitaire, installer un équipement de production d'eau chaude sanitaire, intervenir sur un tronçon de chauffage, installer un émetteur de chaleur et installer un équipement de production de chauffage.

Entretien technique (20 minutes)

Organisé après la mise en situation professionnelle, en atelier, il se déroule en deux parties de 10 minutes chacune. La première partie se déroule devant la production du candidat issue de la phase 2, sur laquelle le jury s'appuie pour évaluer les compétences d'intervention en sanitaire, la pose d'appareils et d'émetteurs de chaleur. La seconde partie porte, selon les consignes du dossier technique d'évaluation, sur les équipements de renouvellement d'air (VMC simple ou double flux) ou sur le solaire thermique individuel (CESI), à partir des équipements présents sur le plateau. La modalité retenue est identique pour tous les candidats de la session.

Questionnaire professionnel (1h00)

Passé sous surveillance, simultanément par l'ensemble des candidats, sous forme de questionnaire à choix multiples. Il porte sur trois compétences non entièrement évaluables en situation pratique : l'installation d'un équipement de production d'eau chaude sanitaire, l'installation d'un équipement de renouvellement d'air, et l'installation d'un équipement de production de chauffage.

Entretien final (20 minutes)

Il clôt la session et permet au jury, disposant du dossier professionnel complet du candidat, de vérifier sa compréhension globale du métier, sa culture professionnelle et sa capacité à se projeter dans des contextes d'exercice variés.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 13 heures 10.



PROGRAMME DE FORMATION

Le titre professionnel Plombier chauffagiste forme des professionnels capables de réaliser des installations sanitaires et de chauffage dans des bâtiments résidentiels, en neuf comme en rénovation.

Le premier bloc de compétences couvre les installations sanitaires : intervention sur des tronçons de canalisations en cuivre et matériaux de synthèse, pose et raccordement d'appareils sanitaires (lavabo, évier, WC, douche), installation d'équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie, et mise en œuvre de systèmes de renouvellement d'air (VMC simple et double flux, solaire thermique individuel).

Le second bloc de compétences porte sur les installations de chauffage : intervention sur des tronçons de canalisations en cuivre, matériaux de synthèse et acier noir fileté, pose et raccordement d'émetteurs de chaleur (radiateurs, plancher chauffant), et installation de générateurs de chaleur fonctionnant avec toutes les énergies.

Dans les deux cas, la formation insiste sur la lecture et l'exploitation des plans d'exécution, l'établissement des quantitatifs de matériels et consommables, la réalisation des essais d'étanchéité, ainsi que le respect rigoureux des normes, avis techniques et règles de sécurité applicables sur chantier, incluant le port des EPI, la mise en place des EPC et le tri sélectif des déchets.

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Réussite à la session de certification
- Taux de rupture
- Insertion professionnelle à 6 mois
- Taux de satisfaction

Aucune donnée à communiquer. Première validation du Titre professionnel Plombier chauffagiste (millésime 10) en 2027.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

NOUS CONTACTER

PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel
59045 LILLE CEDEX
03 20 21 98 81
pole.formations@ozanam.eu

Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

Chargé de relations entreprises

- Benjamin CHAPELET
- benjamin.chapelet@ozanam.eu

Secrétaire

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu